

ACTION TERRITORIALE ET POLITIQUE DE LA VILLE

NETTOYAGE DES GRAFFITIS

« AUTORISATION »

Je soussigné(e) _____

Domicilié(e) _____

Autorise la Ville de Riedisheim, ou l'entreprise mandatée par elle, à effacer les graffitis souillant la façade de mon immeuble puis à repeindre la surface concernée

sis _____

selon les conditions définies à la « charte » ci annexée.

Je dégage la Ville de Riedisheim ou l'entreprise mandatée par elle, de toute responsabilité en cas de dommages pouvant résulter de cette intervention, y compris lorsque la teinte de recouvrement de la façade ne correspond pas à la couleur d'origine par suite de l'altération de la couleur d'origine par le vieillissement de la façade, exposition au soleil, intempéries, poussières et autres.

J'ai pris bonne note que le coût de l'intervention est intégralement pris en charge par la Ville de Riedisheim.

En contrepartie de cette gratuité, je m'engage à porter plainte auprès du Commissariat Central pour le taggage de mon immeuble et à en justifier auprès de la Ville par la remise du récépissé du dépôt de plainte.

Dès réception de l'ensemble des documents (le présent formulaire, la « charte » et la copie du dépôt de plainte), le centre technique municipal engagera la procédure d'intervention.

Fait à Riedisheim le _____

Signature :